



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Paris, le 23 janvier 2018
N° 232

**Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du numérique fait le tour des
« Territoires d'inclusion » :
régions, départements et métropoles engagés dans la lutte contre
l'illectronisme**

Accéder à Internet sans savoir l'utiliser ne sert à rien. Sont concernés 20% des français, soit 14 millions de personnes de tout âge, qui sont exclus de la possibilité de rechercher un emploi en ligne, de bénéficier de prix moins chers sur les sites de e-commerce, d'accomplir leurs formalités administratives, et même d'accéder à leurs droits.

Co-construit avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs de la médiation numérique, la stratégie nationale pour l'inclusion numérique, lancée par le Secrétaire d'Etat l'automne dernier, se déploie partout en France. Elle a pour objectif d'accompagner les plus en difficulté et de former ceux qui peuvent devenir autonomes, grâce au Pass numérique.

Mounir Mahjoubi se félicite de voir : **« l'ensemble des acteurs, pour la première fois, réunis pour relever le défi majeur de l'inclusion numérique, Etat, collectivités territoriales, associations, acteurs de la médiation numérique et du travail social, opérateurs sociaux, entreprises. Tous se sont mobilisés contre l'illectronisme et pour faire de 2019 l'année du déploiement massif de nos actions en la matière.**

Nous ne devons laisser personne au bord du chemin à regarder le train de l'innovation passer. L'inclusion numérique est un enjeu de société majeur, nous ne pourrions tolérer que certains citoyens soient exclus du monde par la fracture numérique. Nous serons en soutien de toutes les initiatives locales en complément du déploiement du Pass numérique pour apporter des réponses proches et adaptées aux citoyens où qu'ils soient. »

10 premiers territoires se sont engagés pour en faire une priorité. Le Secrétaire d'Etat leur rend visite et signe avec eux la charte pour un numérique inclusif. Elle reconnaît, appuie et soutient les actions mises en œuvre localement qui visent à identifier les publics fragiles, apporter un premier niveau d'aide numérique, développer des ateliers de formation, coordonner les acteurs de la médiation sociale et numérique.



Il sera :

- Le 24/01, à **Tours** pour la charte Territoire d'inclusion numérique avec le Président de la Région Centre-Val de Loire
- En février, à **Amiens**, pour la signature de la charte avec la ville et la **Région Hauts-de-France** ;
- à **Dijon**, dans le cadre de la signature avec la **Région Bourgogne-Franche-Comté** ;
- au **Sicoval**, communauté d'agglomération regroupant 36 communes du Sud Est de Toulouse ;
- en **Drôme** et en **Ardèche**, pour signer la charte avec le **Syndicat mixte info-routes** ;
- en **Charente-Maritime** ;
- en **Creuse** ;

Cela complète les précédentes signatures faites avec les départements des **Pyénées-Atlantiques** et de la **Gironde**.

Contacts presse :

Cabinet de Mounir Mahjoubi 01 53 18 43 45 – presse@numerique.gouv.fr